

# Nos formations à destination des acteurs publics

**Plaquette de présentation**

**Dernière mise à jour : juin 2022**

**Public Impact Management**

5 rue des Colonnes – 75002 PARIS

☎ 33 (0)1 42 05 92 92

📠 33 (0)9 70 06 95 45

✉ [contact@publicimpact.eu](mailto:contact@publicimpact.eu)

SAS au capital de 142 300 € - RCS Paris 530.115.120

SIRET: 530.115.120.00046 - Code APE: 7022Z

[www.publicimpact.eu](http://www.publicimpact.eu)

[p 2](#) Sommaire

[p 3](#) Présentation de PIM

[p 7](#) Notre offre formation

[p 15](#) Ils nous ont fait confiance

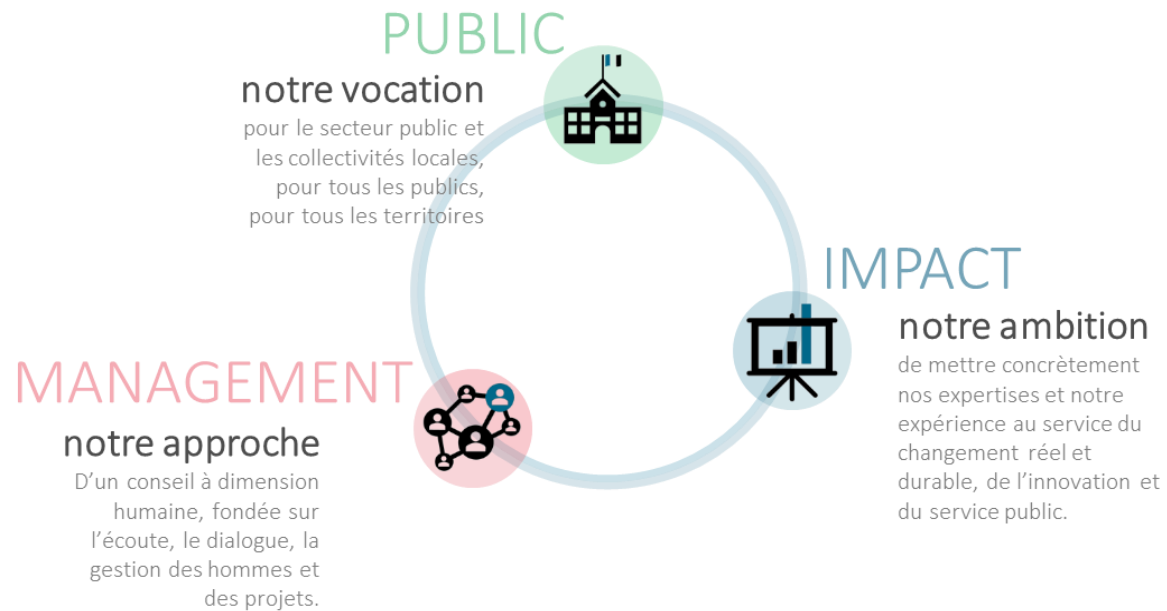
[p 17](#) Nos principaux formateurs

[p 19](#) Contactez-nous !

## 2) PRÉSENTATION DE PIM

## 2) PRÉSENTATION DE PIM

### PIM en 3 mots



## NOTRE HISTOIRE

Public Impact Management a été créé en 2010 autour d'une idée simple : offrir aux décideurs publics la possibilité de choisir un cabinet de conseil offrant à la fois :

Une palette de compétences **100% conseil secteur public.**

Ne proposant que des **expertises ciblées et pluridisciplinaires de très haut niveau ...**

... garanties par des **associés-consultants de grande expérience ;**

... réunis autour **d'une même philosophie du conseil** : un engagement total, pragmatique et sur mesure ;

... développant des **outils et des méthodes novatrices ;**

... travaillant pour le secteur public avec **passion, enthousiasme et synergie.**

À partir d'une **approche à dimension humaine du conseil.**

## NOTRE PHILOSOPHIE

Pour nous, le conseil au secteur public, aux collectivités locales, à l'Etat et à ses services déconcentrés, aux institutions européennes, aux organismes de protection sociale et aux opérateurs de missions de service public, revêt un caractère particulier.

Il doit certes, se nourrir des techniques et des méthodes connues dans le reste des univers professionnels, mais également ne jamais perdre de vue le sens final de l'action, la politique publique et la qualité de services.

Compte tenu de sa maturité, le secteur public doit ainsi selon nous s'ouvrir à de nouveaux acteurs qui proposent une expertise de haut niveau grâce à des équipes de **professionnels expérimentés, sans coûts de structure excessifs et donner la priorité à une expertise directement opérationnelle.**

## 2) PRÉSENTATION DE PIM

### Trois types de prestations pour le secteur public



#### LE CONSEIL

- C'est notre **métier principal**, il fonde notre approche des problématiques de nos clients. Le métier de consultant est notre parti pris initial et ce positionnement se note dans chacune de nos interventions. Nous partageons avec vous le sens du service public et le besoin d'efficacité que l'usage des deniers publics exige.



#### L'AUDIT

- Notre neutralité et notre pratique de multiples environnements nous amène **régulièrement à nous positionner en tant qu'auditeur** sur des problématiques financières, opérationnelles mais aussi stratégiques : audit RH, audit de projets informatiques, audit complet d'une association exerçant une mission de service public...



#### LA FORMATION

- Nous réalisons une activité significative en formation (intra et inter) chez nos clients ainsi qu'auprès de grandes institutions ou organismes dédiés : INET, CNFPT, ENA, Grandes Ecoles de commerces. Nous considérons cet aspect de notre métier comme indissociable des deux premiers car il nous oblige à **toujours garder le recul nécessaire pour réinterroger nos pratiques** et confronter nos méthodes à l'évolution des métiers et des préoccupations de nos clients.

## 3) NOTRE OFFRE FORMATION

## Quel est notre offre de formation ?

QUOI ?

COMMENT ?

POUR QUI et  
PAR QUI ?

OÙ, QUAND et  
COMBIEN ?

#### ■ PIM ne dispose pas d'un catalogue de formation.

- Chaque prestation de formation est personnalisée, puisqu'elle répond aux besoins précis de chaque donneur d'ordre. De ce fait, nous n'avons pas de catalogue de formation pré-établi.
- Ces besoins sont définis au préalable par le donneur d'ordre, et portés à la connaissance de PIM par la publication d'appels d'offres dans le cadre des marchés publics.

#### ■ Nos offres de formation sont complémentaires à notre métier principal.

- Nous sommes avant tout un cabinet de conseil, qui propose à ses clients un offre de formation complémentaire à ses prestations de conseil.
- Nous assumons ce positionnement qui illustre notre volonté de partager notre savoir sur des sujets traités dans un cadre professionnel.

#### ■ Nos formations sont donc conçues sur-mesure.

- Elles sont explicitées dans un mémoire technique (ou devis) détaillant la totalité de notre intervention :
  - ▶ L'interprétation de votre contexte et vos objectifs ;
  - ▶ Le contenu de la formation proposée avec un schéma pédagogique détaillé ;
  - ▶ Les supports utilisés et le déroulement logistique de la formation ;
  - ▶ Les procédures d'évaluation des stagiaires ;
  - ▶ La présentation de nos formateurs dont l'expertise est la plus adaptée à l'action de formation concernée ;
  - ▶ Les engagements du cabinet à la réalisation du contrat ;
  - ▶ Les principales références en lien avec l'offre.



## Quel est notre offre de formation ?

- Nous disposons d'une expertise significative sur des thématiques précises de formation. Toutefois, nous pouvons concevoir, sur demande, une formation dans tous nos domaines d'intervention listés ci-dessous :

Nos domaines d'intervention dans le cadre de notre activité de **conseil** :

#### Finances locales

- Analyses financières rétro-prospectives
- Audit et Stratégie financière
- Accompagnement budgétaire et comptable
- Audit de satellites
- Démarches marges de manœuvre
- ...

#### Intercommunalité

- Transformations territoriales
- Démarches de Pactes financiers
- Transferts de compétences / CLECT
- Conseils fiscaux, convergences
- Mutualisation
- ...

#### Ressources humaines et maîtrise des effectifs

- GPEC, transferts, temps de travail, RI, RIFSEP...
- Conduite du changement
- Formations des managers et séminaires
- Gestion des risques psycho-sociaux
- Coaching de décideurs publics

Nos domaines d'intervention privilégiés dans le cadre de notre activité de **formation** :

#### Organisation des collectivités

- Refonte d'organigrammes
- Projet d'administration / projets de service
- Audit / optimisation des processus
- Adaptation, mutualisations et performance des prestations publiques
- Territorialisation des services
- Mutualisation de services
- ...

#### Réforme de l'Etat

- AMO grands projets de transformation
- Pilotage de projets complexes
- Accompagnement de grands projets SI en AMOA
- Accompagnement de projets de service ministères
- Evaluation de l'action publique
- Pilotage de la performance,
- Contrôle interne et externe
- ...

#### Amélioration de la performance

- Réingénierie de processus
- Contrôle de gestion
- Comptabilité analytiques
- Démarche qualité par les processus
- Gestion des opérations et des projets, PPI, AP/CP
- AMO de système d'information

#### Systèmes d'information

- Organisation de la fonction informatique
- Schémas directeurs informatique
- AMO de système d'information(fin., RH, ...)
- Transformation numériques
- ...

QUOI ?

COMMENT ?

POUR QUI et  
PAR QUI ?

OÙ, QUAND et  
COMBIEN ?

## Quelles sont nos modalités d'intervention ?

- L'activité de formation de PIM est liée à **l'attribution de marchés publics**. Les caractéristiques suivantes diffèrent d'un organisme de formation « standard » :
  - Les informations relatives aux prestations proposées par PIM,
  - Les conditions de préparation des formations,
  - Les modalités de déroulement et les processus d'évaluation a priori et a posteriori
- Une fois le marché public attribué, nous restons à **l'écoute des demandes d'ajustements**.
  - Les ajustements peuvent aussi bien porter sur le contenu pédagogique (insister davantage sur une séquence par exemple), que sur les modalités d'intervention (préférer l'organisation d'un atelier plutôt que la venue d'un intervenant par exemple).
- Nous nous engageons à **être réactifs** dans le suivi de la prestation de formation.
  - Disponibilité sous 3 jours ouvrés pour la tenue de réunions de suivi ;
  - Relecture sous 3 jours ouvrés de documents remis par les stagiaires.
- La taille de notre collège d'associés (9 personnes en 2022) et de notre réseau professionnel nous permettent d'assurer **un remplacement rapide** en cas de défaillance de l'un de nos formateurs.

QUOI ?

COMMENT ?

POUR QUI et  
PAR QUI ?

OÙ, QUAND et  
COMBIEN ?

## Quels sont nos engagements ?

### ■ Un accompagnement alliant expertise technique et pédagogie

- Le formateur est lui-même un expert de la thématique proposée, qu'il a pratiqué en conseil et pas uniquement en formation
- Le formateur connaît les métiers des participants
- La présence physique du formateur est privilégiée.

### ■ Notre **pédagogie** s'appuie sur des méthodes diversifiées, interactives et opérationnelles, adaptées aux cadres dirigeants de la fonction publique territoriale, principaux bénéficiaires de prestations de formations :

- Apports théoriques et méthodologiques ;
- Témoignages d'experts et / ou praticiens ;
- Animation de débats et temps de construction de sens ;
- Pédagogie active : exercices collectifs, échanges professionnels, construction collective d'outils et tableaux de bord de manager à partir des cas concrets et situations vécues par les participants ;
- Incitation à l'utilisation d'outils interactifs pour traiter le recueil de données et l'analyse :



*Pour poser des questions et recueillir rapidement des avis en séance.*



*Pour organiser des sondages à grande échelle.*



*Pour recréer l'expérience d'un "tableau blanc" sur lequel l'ensemble des participants peuvent s'exprimer et contribuer en temps réel.*



Freeplane

*Pour créer des cartes heuristiques et mieux visualiser des processus.*

QUOI ?

COMMENT ?

POUR QUI et  
PAR QUI ?

OÙ, QUAND et  
COMBIEN ?

## A qui s'adressent nos formations ?

### ■ Tout comme le reste de notre activité, nos formations s'adressent avant tout **aux acteurs du secteur public et parapublic en France** :

- Collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements, régions...) et organismes associés
- Etat (administrations centrales et déconcentrées, agences,...) ;
- Opérateurs de l'Etat (centres de formations, écoles, organismes de sécurités sociales, GIP...).

### ■ Niveau des stagiaires avant la formation : **aucun prérequis**.

- PIM n'est pas responsable de la détermination des conditions d'accès et des procédures de positionnement, du fait de sa démarche de réponse à appels d'offres ; en effet, PIM a élaboré une proposition commerciale en amont, adaptée au besoin du donneur d'ordre, qui a validé l'offre avant le début de la formation.
- A l'attribution du marché public, le donneur d'ordre a donc d'ores et déjà déterminé lui-même le type de formation que PIM devra dispenser, et le public bénéficiaire.

POURQUOI ?

COMMENT ?

POUR QUI et  
PAR QUI ?

OÙ, QUAND et  
COMBIEN ?

#### **Taux de satisfaction\* :**

**36% de stagiaires satisfaits**  
**60% de stagiaires très satisfaits**  
**de nos prestations**

\*taux calculés sur un panel de 111 stagiaires depuis 2019.

#### **Quelques chiffres pour 2020/2021**

*6 collectivités et organismes de formation nous ont fait confiance*

*742 stagiaires formés*

*728 heures d'intervention*

## Par qui nos formations sont-elles dispensées ?

- Nos formateurs sont avant tout des consultants ayant **au minimum 10 années d'expérience du conseil**, auprès d'une grande variété d'acteurs du secteur public.
  - Seuls les associés du cabinet sont proposés comme formateurs dans nos offres.
  - Les consultants peuvent apporter leur soutien au bon déroulé d'une formation (animation de groupes de travail, réalisation de supports pédagogiques...).
- La qualification et le développement des connaissances et compétences de nos formateurs sont assurés principalement par **la poursuite de leur activité de consultant** dans les domaines sur lesquels ils interviennent en tant que formateurs.
- Nos formateurs-consultants assurent **une veille constante** sur :
  - Le champ de la formation professionnelle (participations à des salons, webinaires)
  - L'évolution des métiers et des compétences (à travers leurs missions de conseil) ;
  - Les innovations pédagogiques (tests réguliers de nouveaux outils d'animation).

POURQUOI ?

COMMENT ?

POUR QUI et  
PAR QUI ?

OÙ, QUAND et  
COMBIEN ?

## Quelles sont nos modalités techniques d'intervention ?

- Nous n'accueillons pas de public au sein de nos locaux. Nos formations sont toujours dispensées **soit en distanciel, soit en présentiel dans les locaux mis à disposition par le donneur d'ordre.**
- Notre logistique se résume en un mot, la **flexibilité** :
  - Flexibilité géographique :
    - ▶ Nous pouvons nous déplacer dans vos locaux ;
    - ▶ Nous pouvons animer une formation à distance si son contenu le permet.
  - Flexibilité temporelle :
    - ▶ Nous organisons notre intervention selon le souhait du bénéficiaire et les agendas de nos formateurs.
- Nos **tarifs sont transparents et adaptés à chaque prestation.**
  - Nous facturons nos formateurs par journée (ou demi-journée) de travail.
  - Nous appliquons un forfait unique par jour de déplacement.
  - PIM étant certifié organisme de formation, les prestations sont facturées nettes de TVA.
  - Si vous ne prévoyez pas de publier un d'appel d'offres, vous pouvez bien entendu nous adresser votre demande par mail à [contact@publicimpact.eu](mailto:contact@publicimpact.eu). Nous vous recontacterons sous 48 heures.

POURQUOI ?

COMMENT ?

POUR QUI et  
PAR QUI ?

OÙ, QUAND et  
COMBIEN ?

## 4) ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

## 4) ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

### Nos principales références



**INET (Institut National des Etudes Territoriales)**  
2008 – en cours

Marc Beaulier, Cédric Masera,  
Claire Vigeant

Formation à la prise de poste des DG / DGA / DGST ( plus de 120 participants) depuis 2008  
CSM 49 : module 4  
CSM 50 : module 4, module 2 et mission de consultance  
CSM 51 : module 4, module 2 et mission de consultance  
CSM 52 : module 4, module 2 et mission de consultance  
CSM 53 : module 4, module 2 et mission de consultance  
CSM 54 : Module 3 + mission de consultance  
Les enjeux du numérique : 2017, 2018, 2019  
Les e-services dans les collectivités 2018, 2021  
Du projet politique au projet d'administration (depuis 2018)



**Conseil Régional de Normandie**  
2021 – en cours

Marc Beaulier, Cédric Masera

Cycle de conférences sur les enjeux du numérique



**IFET (Institut de Formation de l'ADF, association des départements de France)**

Marc Beaulier

Cycle de formation pour les élus sur l'acte II de la décentralisation



**ENA (Ecole Nationale d'Administration)**

Marc Beaulier

Comment travailler avec les consultants  
Les projets de service



**ESSEC formation initiale et formation continue**

Marc Beaulier

Les différents modes d'intervention des collectivités locales



**INSET (Institut National Spécialisé d'Etudes Territoriales) Ministère de la Culture**  
2019 – en cours

Marc Beaulier

Cycle de webinaires sur la dématérialisation des ADS



**Institut Hautes Etudes des Métropoles**  
2019 - 2022

Marc Beaulier, Arnaud Jarry

Encadrement méthodologique de tous les « comités »  
L'organisation des métropoles  
Les enjeux financiers des métropoles



**CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale)**

Marc Beaulier, Claire Vigeant

Cycle de webinaires sur la dématérialisation des ADS



**Conseil Départemental de l'Essonne**  
2021

Marc Beaulier

Animation du séminaire des élus de la majorité départementale



## 5) NOS PRINCIPAUX FORMATEURS

## 5) NOS PRINCIPAUX FORMATEURS

### Marc Beulier, Associé de PIM, plus de 25 ans d'expérience



#### Expert en organisation

- Diplômé de l'ESCP, ancien responsable des équipes de conseil au secteur public chez KMPG (Paris) puis chez Atos consulting (France).
- Il réalise et pilote de nombreux projets d'organisation pour des collectivités locales (Aquitaine, Picardie, Dordogne, Collectivité européenne d'Alsace, Essonne, Loir et Cher, ..), des opérateurs de l'Etat et des administrations centrales.
- Marc Beulier est formateur régulier et depuis de nombreuses années à l'INET et pour de grands organismes de formations (CNFPT, ENA, ESSEC, IHEDM).
- Ses thématiques de prédilection sont l'impact du numérique sur les administrations, les projets d'administration, l'impact des grandes mutations sur les politiques publiques, ou encore les cycles de direction générale des administrations publiques ou les relations entre les consultants et les décideurs publics (thématique très en vogue).
- Marc Beulier est membre du bureau scientifique de l'Institut des Hautes Etudes Métropolitaines (IHEDM) et secrétaire du Cercle Colbert.

### Cédric Masera, Associé de PIM, 10 ans d'expérience



#### Expert en SI

- Diplômé de Sciences Po Paris, Cédric Masera est aussi titulaire d'une licence de biologie. Sa sensibilité aux problématiques environnementales éclaire chaque mission sur laquelle il est amené à intervenir.
- Il dispose de 10 ans d'expérience dans le conseil auprès des collectivités pour lesquelles il a participé à plus de 50 missions dans tous les champs des politiques publiques. Il a réalisé près de 10 projets de service et la mission d'audit organisationnel post fusion de la Région Normandie. Il a évalué l'organisation de la MDA du Département de l'Hérault
- Cédric est notamment spécialisé dans les enjeux d'innovation par les usages, de transformation numérique des collectivités et de leurs fonctions supports par les usages et les démarches participatives.
- Il pilote la mission auprès du Département de l'Hérault et le programme de transformation global numérique pour 2 000 agents.

## 6) CONTACTEZ-NOUS !

Pour toute demande de devis ou renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter par mail ou téléphone :



[contact@publicimpact.eu](mailto:contact@publicimpact.eu)



01 42 05 92 92



web